

La nouvelle « voie » de la vache nantaise. Fondements sociaux de la diffusion géographique d'un objet patrimonialisé.

Stéphane GUYARD

Sociologue, École des Mines de Nantes, CENS EA 3260
stephane.guyard@univ-nantes.fr

Résumé Cet article a pour objectif de questionner la diffusion géographique d'un objet patrimonialisé à partir d'un cas particulier, celui de la race bovine nantaise. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, cette race bovine a disparu du paysage agricole au détriment des races dites « modernes ». Sous l'impulsion d'un programme de sauvegarde engagé depuis les années 1980, quelques acteurs institutionnels et des « amateurs » d'abord, puis plus tardivement, des agriculteurs ont fait l'acquisition d'animaux identifiés comme nantais. Si les institutions qui portent aujourd'hui le projet de réhabilitation de la race nantaise la présentent volontiers comme « un catalyseur de l'identité régionale, un point d'ancrage du patrimoine Nantais », cela ne dit rien, ou peu, sur la réalité de l'ancrage territorial actuel de ce « patrimoine ». L'hypothèse retenue ici est que cet objet, comme tout objet patrimonial, n'est pas fixe, stable mais au contraire reste mouvant, et que son implantation géographique actuelle renvoie à des processus sociaux spécifiques.

Mots-clés Race bovine locale, diffusion géographique, prescription-diffusion-appropriation, identité et appartenance.

Historiquement, d'après la classification que fait Samson des bovins (Samson, 1901), le « *bos taurus ligériensis* » (qu'il nomme aussi « *type vendéen* »), comme son nom l'indique, peuplait surtout le bassin de la Loire sur une « *surface allongée du Nord Ouest, ayant pour base la région située entre l'embouchure de la Loire et la Gironde et pour sommet les Cévennes* » (Blain, 1953). Ce type se déclinait ensuite en plusieurs « variétés » ou types de « race » selon les appellations, processus qui va du XIV^e au XIX^e siècle. Parmi celles-ci, la nantaise mais aussi la parthenaise ou encore la maraîchine se sont distinguées. D'après les observateurs de l'époque, la race nantaise a eu, au XVIII^e et XIX^e siècle, une plus grande vitalité dans le sud de la Loire, dans le Pays de Retz, et dans les marais de la basse Loire.

Au cours du XIX^e et au début du XX^e siècle, la race s'est diffusée plus largement au nord de la Loire. Son aire d'implantation correspondait alors à l'ensemble du département de Loire-Atlantique en débordant sur l'est du Morbihan et le sud de l'Ille-et-Vilaine (marais de Redon) au nord, sur tout le Pays de Retz et une partie de la Vendée au sud, sur l'Anjou à l'est (de Francourt, 2002). Plusieurs communes sont citées comme « berceaux de la race » : « *Blain, Plessé, Pont-château, Missillac, Machecoul, Bouaye et Legé* » (Blain, 1953). Elles se situaient aussi bien au nord qu'au sud de la Loire les multiples petits ports et bacs situés le long de la Loire favorisaient d'ailleurs les échanges entre les deux rives (Lemaître et Lemerle, 2004). En 1893, près de 75 000 animaux étaient identifiés comme étant des nantais, 150 000 en 1900 et près de 170 000 en 1949

(sources : APRBN et CRAPAL) ¹. Ces animaux nantais étaient utilisés d'abord pour les travaux des champs et appréciés pour leurs qualités laitières. Sa mixité en faisait aussi une race dont la viande se retrouvait sur les tables des notables et des agriculteurs aisés.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, elle fut évincée du paysage agricole au détriment des races dites « modernes » : la normande (introduite dès le XIX^e siècle) puis la race frisonne (devenue prim'holstein) dans les élevages laitiers ou la charolaise dans les élevages destinés à la

production de viande (Guyard, 2008) ². À la fin des années 1970, environ 50 spécimens peuplaient encore quelques étables de Loire-Atlantique, particulièrement du pays de Retz, au sud-ouest du département (Guyard, 2008). Toutefois, cette race nantaise a connu un regain d'intérêt dès les années 1970 sous l'impulsion du Parc régional naturel de Brière mais c'est surtout à partir des années 1980 que des universitaires nantais s'y sont intéressés et ont activement participé à son (relatif) renouveau en lui imprimant un caractère patrimonial. Cette dynamique locale s'inscrit en fait dans un schéma plus général.



Photo1 - Quelques spécimens de la race bovine nantaise (clichés S. Guyard, 2005)

1 APRBN : Association de promotion de la race bovine nantaise.

CRAPAL : Conservatoire des races animales en Pays de la Loire.

2 Pour une analyse des conditions du déclin de la race nantaise et plus généralement des races dites « locales », se référer à la thèse de l'auteur dont la référence apparaît dans la bibliographie.

Dans les années 1980-1990, de nombreuses associations de sauvegarde de races locales (béarnaise, bretonne pie-noir, maraîchine, etc.) ont vu le jour dans un contexte d'émergence des concepts de développement durable et de protection de la biodiversité, portés par des intellectuels-militants (Audiot, 1995) ainsi que les réseaux d'agriculture durable (RAD) et les CIVAM³, qui ont pu bénéficier de programmes financés par le ministère de l'Agriculture et des Mesures Agri-Environnementales (MAE) liées à la Politique Agricole commune européenne. Concernant la race nantaise, c'est sous l'impulsion de ces universitaires que des organisations diverses (établissements d'enseignement – agricole ou non –, collectivités territoriales, associations, etc.) dès les années 1990 et plus tardivement des agriculteurs professionnels ont fait l'acquisition de quelques spécimens. En 2009, environs 800 femelles étaient identifiées comme appartenant à cette race.

Ce texte a comme objectif d'éclairer les logiques à l'œuvre dans la localisation géographique actuelle des animaux dits nantais en questionnant les fondements sociaux (politiques, professionnels, identitaires) sous-jacents à la dynamique de réhabilitation et d'appropriation de cette race. Si les institutions qui portent aujourd'hui ce projet la présentent volontiers comme « *un catalyseur d'identité régionale, un point d'ancrage du patrimoine Nantais* » (Kerveno, 2002), cela ne dit rien, ou peu, sur la réalité de son implantation actuelle, de la situation géographique des propriétaires d'animaux nantais. Écartant toute perspective essentialiste, dans laquelle la race nantaise aurait un territoire « naturel » immuable, l'hypothèse est que cet objet, comme tout objet patrimonialisé, n'est pas fixe, stable mais au contraire mouvant (Bérard et Marchenay, 2004), et dépend largement des enjeux et des processus sociaux à l'œuvre. Cette *malléabilité* touche plusieurs aspects de ces objets : les savoirs et les savoir-faire qui y sont as-

sociés, la fonction qu'ils jouent dans la société, le regard que l'on porte sur eux, etc., et de la même façon sa territorialité. Il s'agit alors de mettre au jour les processus sociaux qui ont conduit à l'émergence du projet de réhabilitation de la race nantaise et ceux qui président aujourd'hui à son fonctionnement afin de saisir les conditions de sa diffusion et de son ancrage territorial actuel.

Dans un premier temps, sera d'abord questionnée la genèse du projet de sauvegarde de cette race afin d'identifier les acteurs qui l'ont initié et qui ont joué un rôle déterminant dans le *processus de patrimonialisation* (Micoud, 2003) en tant que prescripteurs et diffuseurs. Puis l'intérêt sera porté sur les acteurs qui ont fait le choix d'acquérir ces animaux, sur la façon dont ils se sont réapproprié cet objet. Un intérêt plus particulier sera porté sur les agriculteurs. Mais auparavant, une double cartographie, géographique et sociologique, permet de mieux cerner l'objet qu'il s'agit d'étudier.

1. Sociographie des propriétaires de nantaises

Des données fournies par l'association qui aujourd'hui s'occupe de la promotion de la race (Association de promotion de la race bovine nantaise – APRBN), complétées par des recherches plus poussées sur les propriétaires de nantaises, fournissent un éclairage sur l'identité des propriétaires et leur situation géographique. Une sociographie générale de ces propriétaires permet d'abord de cerner les espaces sociaux dans lesquels la nantaise trouve un écho. Ensuite, une cartographie des propriétaires d'animaux nantais autorise quelques remarques concernant leur répartition géographique. La pondération par le nombre de mères nantaises qu'ils détiennent et la distinction entre agriculteur et non-agriculteur (amateurs et organisation) apportent des informations plus qualitatives.

3 CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural.

Sociographie générale des propriétaires de nantaises

	2005	2009
Agriculteur	41	52
dont éleveur bovin viande	-	19
dont éleveur bovin lait	-	16
dont éleveur autre (1)	-	11
dont autre (2)	-	9
Autre acteur du monde agricole, agro alimentaire ou agro touristique (3)	3	6
Agriculteur retraité	1	3
Profession non agricole (4)	8	7
Organisation (5)	11	17
Total (renseigné)	64	85
Non renseigné	4	11
Total	68	96

(1) Éleveur de porcs, de volailles, de chèvres, de chevaux.

(2) Maraîcher, viticulteur, etc.

(3) Boucher, négociant, inséminateur, dresseur, restaurateur.

(4) Facteur, enseignant, etc.

(5) Collectivité territoriale, écomusée, lycée, association, fédération de chasse, entreprise privée

Tableau 1 - Les propriétaires d'animaux nantais en 2005 et 2009 (APRBN et S. Guyard)

D'un point de vue général, en 2009, plus de la moitié des propriétaires de nantaises (52 sur 96, soit 54 %) sont des agriculteurs professionnels en activité. En considérant uniquement les propriétaires dont l'activité professionnelle est connue, ce sont près des deux tiers qui sont des professionnels de l'agriculture (52 sur 85 soit 61 %). Certains d'entre eux en possèdent un ou deux spécimens, d'autres en ont intégrés un troupeau entier (jusqu'à 45 vaches). Ce sont en outre principalement des éleveurs, tous animaux (bovin, caprin, ovin, porcin) et toutes finalités (lait, viande) confondus qui constituent le gros des agriculteurs possédant des nantaises. La finalité première de ces animaux reste la production de veaux et de bœufs destinés à la commercialisation de la viande (Blasquez, 2009). Cette population des propriétaires se compose aussi d'individus non agriculteurs mais liés aux mondes agricole ou agro-alimentaire (boucher, négociant en bestiaux, inséminateur, restaurateur, dresseur entre autres). Si, parmi ces derniers, certains l'utilisent dans le cadre de leurs activités

professionnelles (restaurateurs par exemple), d'autres n'ont pas de visée productive. Ce groupe reste néanmoins très marginal (environ 7 % des réponses renseignées, soit 6 individus). Le tableau 1 montre aussi la présence, tout aussi marginale (8 %, soit 7 individus) de personnes dont l'activité professionnelle principale ne relève pas des mondes agricole ou agro-alimentaire : enseignants (du second degré et universitaire), employés de La Poste, salariés des transports, etc. Enfin, de nombreuses organisations à vocation non-agricole possèdent aussi des animaux de race nantaise, qu'il s'agisse de structures à vocation environnementale (réserves, parcs), pédagogique (lycées, fermes pédagogiques) ou touristique (musées, écomusées). Ces organisations représentent tout de même 20 % des propriétaires (soit 17 individus au sens statistique sur 85).

En terme de dynamique, par rapport à 2005, le nombre de propriétaires a augmenté, passant de 68 à 96, soit une augmentation de 40 % en 4 ans, ce qui va de paire avec l'augmentation du cheptel total (moins de 500 femelles en 2005 contre 800 en 2009). Il faut enfin souligner la relative stabilité de la structure du groupe des propriétaires.

Répartition géographique des propriétaires de nantaises

La carte suivante montre la répartition géographique des propriétaires d'animaux nantais et plus précisément des vaches mères, autrement dit des reproductrices, en Bretagne et dans les Pays de la Loire au 1^{er} janvier 2009.

Très clairement, la population des propriétaires de nantaises se trouve principalement dans le département de Loire-Atlantique. En effet, plus de la moitié de ces propriétaires y ont été identifiés. Toutefois, au sein de ce département, des disparités peuvent être caractérisées. Concernant les agriculteurs, une proportion plus importante se situe au nord de l'Estuaire de la Loire. Au regard de l'histoire de l'élevage de cette race (et de celle de sa récente sauvegarde, cf. *supra*), la relative sous-représentation d'agriculteurs du sud du

Régions Bretagne et Pays de la Loire hors Loire-Atlantique

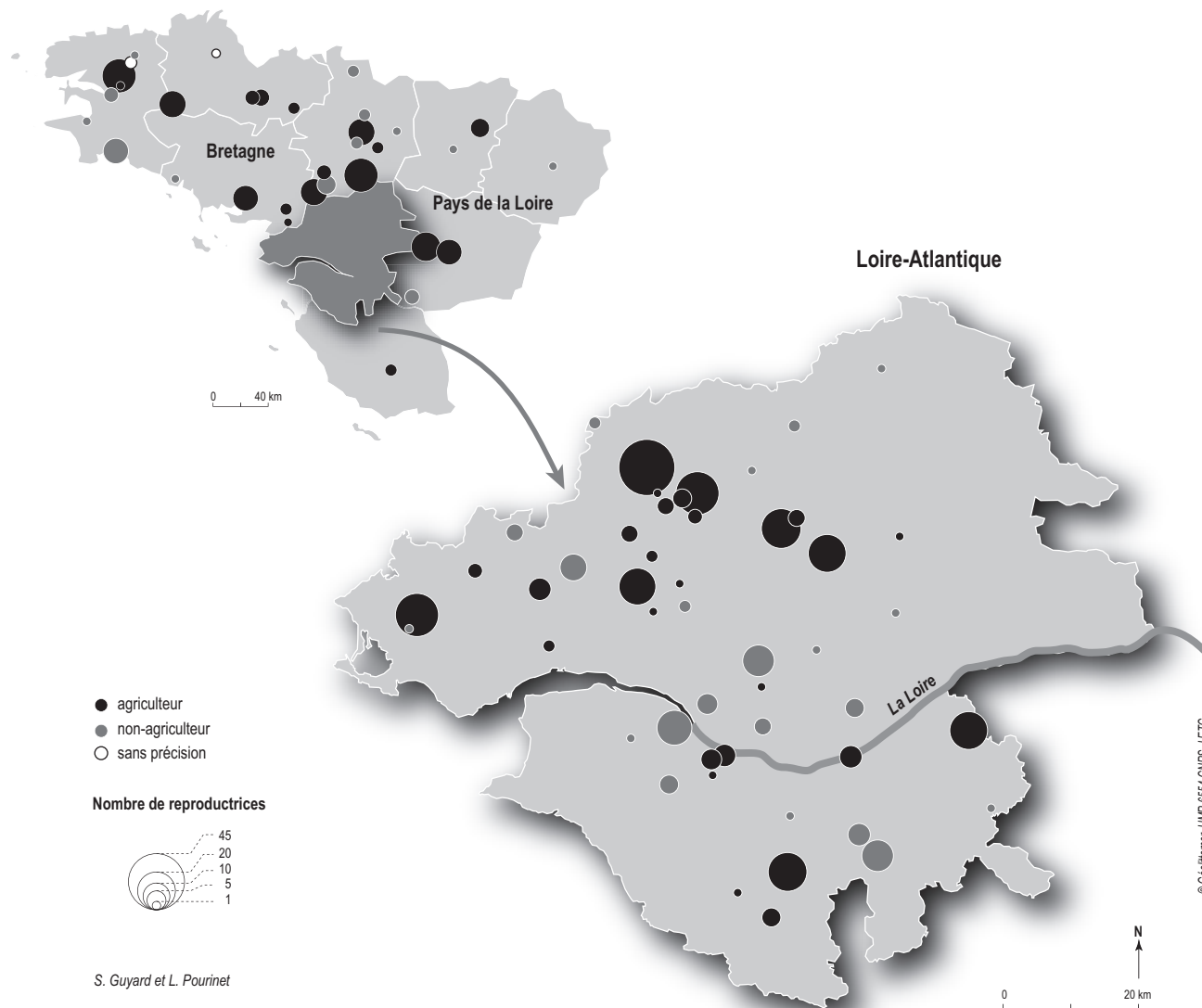


Fig. 1 - Répartition des reproductrices de race nantaise dans le grand ouest ⁴ au 1^{er} janvier 2009

département possédant des nantaises questionne, tout comme son absence quasi totale en Vendée (un seul agriculteur, avec 2 mères nantaises). En Loire-Atlantique, sur les 8 agriculteurs situés au sud de l'Estuaire, 3 seulement se démarquent, les 5 autres étant très proches des

bords de la Loire. Globalement, au regard de son implantation historique, il faut souligner que la race nantaise est très fortement sous-représentée au sud de la Loire alors que, comme le soulignaient les observateurs du début du XX^e siècle, les paysans des « cantons de Legé et de Machecoul,

4 Deux propriétaires n'apparaissent pas sur la carte : un agriculteur situé dans le département de la manche et qui possède une vache, ainsi qu'un lycée de la Somme qui en possède 10.

avec débordement sur la Vendée où les cantons limitrophes » possédaient presque en exclusivité des animaux de type nantais (Blain, 1953). Tout aussi remarquable est l'absence de propriétaire (tous types d'acteurs confondus) à l'est du département. En fait, ce sont principalement les agriculteurs situés au nord-ouest du département qui font l'acquisition d'animaux nantais. Dans cette partie du département, il faut aussi relever une certaine concentration d'agriculteurs, autour des communes de Blain et de Plessé et dans un axe Pontchâteau-Guérande.

Concernant les non agriculteurs, amateurs et institutions, ils se concentrent quant à eux plutôt à Nantes et dans ses alentours, c'est-à-dire dans la zone la plus urbanisée du département. En dehors de cette présence forte d'individus (collectif ou individuel) à proximité de la ville de Nantes, il faut souligner l'implantation de la nantaise dans les départements d'Ille-et-Vilaine et du Finistère. Plusieurs institutions ou amateurs bretons semblent ainsi porter un intérêt à cette race, bien plus que dans les autres départements limitrophes, comme la Vendée.

2. Les acteurs et les territoires du projet de sauvegarde

Un projet initié en Brière (1977-1979)

Créé en 1970, le Parc régional de Brière est la première institution à avoir porté un projet concernant la race nantaise. Ce Parc régional, coïncé entre l'estuaire de la Loire et celui de la Vilaine, est un des tous premiers parcs régionaux créés en France, et aussi un des plus petits (49 000 hectares). À sa création, un des principaux enjeux qui présidaient à son fonctionnement et à sa légitimité touchait à l'envahissement par la végétation spontanée (notamment les roseaux) d'une partie de la zone humide délaissée par l'agriculture. Pour les dirigeants du Parc, la relance de l'élevage est rapidement apparue comme un moyen de résoudre ce problème et en 1974, ils firent l'acquisition d'un troupeau de

bovins et de chevaux (de races hétérogènes). Sur la base de contrats, ce troupeau était mis en lots chez des agriculteurs de la zone concernée.

Parallèlement, au niveau international et national, de nombreuses voix se sont levées pour condamner l'appauvrissement de la diversité génétique (animale et végétale) causé par la diffusion et la généralisation de pratiques agricoles industrielles et l'urbanisation croissante. Dans ce contexte, la Fédération française des parcs naturels incita l'ensemble des parcs à mettre en place des projets qui permettraient la sauvegarde de races animales et d'espèces végétales en voie de disparition. Le Parc régional naturel d'Armorique (Finistère) par exemple s'est rapidement engagé dans un projet de création d'un conservatoire des races animales bretonnes (la race bovine pie-noir – race menacée de disparition – intéressait pleinement ce Parc ; la nantaise faisait aussi partie des races mentionnées dans le projet).

De son côté, le Parc de Brière, sous l'impulsion d'un éleveur du nord du département de la Loire-Atlantique (éleveur de bretonne pie-noir et membre d'une association de défense de la nature du Pays de Redon, au sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine) s'est rapidement intéressé à la race nantaise. En 1977, le Parc de Brière fit ainsi l'acquisition d'un troupeau spécifiquement composé de nantaises dans le but de constituer une réserve génétique. Toutefois, cette dynamique fut rapidement stoppée et le Parc décida dès l'année 1979 de vendre ce troupeau. Si la principale raison de ce revers semble bien être financière, il faut aussi souligner le faible intérêt de certains dirigeants du Parc et des éleveurs pour une race dont ils doutaient même de son existence en tant que race spécifique.

Au-delà de cet échec, plusieurs constats peuvent être faits de cette histoire. Tout d'abord, il faut reconnaître que l'acquisition de cette race locale par le Parc de Brière s'inscrit dans une histoire plus large qui fait de la Bretagne une région où les initiatives associatives en faveur de la protection de l'environnement ont été précoces. À

titre d'exemple, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), fondée en 1958, est la plus ancienne association régionale de protection de la nature⁵. De même, le Parc régional d'Armorique est le second Parc naturel régional à être créé en France en 1969. Dans un contexte régional de forte industrialisation de l'agriculture et de montée en puissance d'un discours critique qui l'accompagnait (Renard, 2005), les initiatives en faveur de la défense de l'environnement ont rapidement fleuri. La création du Parc de Brière en 1970 et les différents projets qu'il a contribué à mettre en place, comme celui de l'acquisition de la race nantaise, relève de cette histoire régionale.

Cette floraison d'initiatives a sans doute aussi contribué à l'émergence d'un espace social plus ou moins concurrentiel : alors que le Parc d'Armorique soutenait principalement le projet de sauvegarde de la race bretonne pie-noir, le Parc de Brière pouvait faire valoir de son côté la race nantaise. Cette dernière se trouvait alors associée au Parc de Brière et aux marais du même nom et devenait une ressource, un argument de positionnement dans ce jeu de concurrence institutionnelle. Très tôt donc, la problématique nantaise intéressa des acteurs situés au nord du département de la Loire-Atlantique et en Bretagne.

Le second constat porte sur la construction d'une image de la race nantaise, qui était fortement associée à son rôle de « tondeuse écologique ». L'enjeu affiché de cette acquisition par le Parc de Brière n'était pas particulièrement agricole ou encore culturelle mais bien écologique, centré autour de la question de l'entretien des zones humides. L'image de la race fut marquée durablement par cette dimension.

Une reprise en main et une institutionnalisation du projet déterminante (1984-1998)

Le projet de sauvegarde de la race nantaise a connu à partir des années 1980 un second souffle sous l'impulsion d'un groupe de scientifiques. Alertés par ce même éleveur, membre de l'association de défense de la nature du Pays de Redon, plusieurs universitaires se sont investis et ont engagé un véritable travail d'institutionnalisation du projet de sauvegarde. Il s'agit d'Yves Maillard (à l'époque maître-assistant en zoologie), de Jean-Claude Demaure (chargé de cours en écologie à l'Université de Nantes, Département des sciences de la vie à l'École d'Architecture) et de Bernard Denis (professeur d'ethnozootechnie à l'École vétérinaire de Nantes et fondateur de la Société d'ethnozootechnie en 1972). L'engagement de ces acteurs pour la sauvegarde de cette race est en fait contemporain de l'apparition du concept de biodiversité⁶. D'un côté, et alors que ce concept de biodiversité a été forgé par des biologistes, la race nantaise, en tant que race exprimant un potentiel génétique, a pu apparaître pour ces universitaires comme un objet légitime dans le champ scientifique. D'un autre côté, ces trois « personnalités »⁷ occupaient aussi une place particulière dans l'espace du militantisme écologique régional pour avoir été très largement investis dans différentes associations engagées dans la protection de l'environnement et du patrimoine local. Yves Maillard s'occupait du Groupement d'études et de recherche de Brière, Jean-Claude Demaure devait être l'un des promoteurs et président de la SEPNB avant de devenir adjoint à l'environnement de la municipalité de Nantes. À côté de l'intérêt proprement scientifique, il

5 En 1998, la SEPNB change de nom et devient Bretagne-vivante SEPNB.

6 C'est en 1985 que le concept apparaît pour la première fois. On le doit au biologiste Walter G. Rosen qui l'employa lors de la préparation du premier forum américain sur la diversité biologique.

7 Terme souvent utilisé par les éleveurs pour parler de ces universitaires.

convient donc de penser le caractère plus politique de cet investissement. Au sein des institutions dans lesquelles ces acteurs ont joué un rôle, la race nantaise a constitué une ressource, un argument dans le débat public sur l'aménagement du territoire. L'image de race écologique, capable d'entretenir et de valoriser les espaces humides, image que le Parc de Brière avait insufflée à la nantaise, répondait alors assez bien à ces enjeux. Il faut donc reconnaître que ces trois « *personnalités* », scientifiques et militants de la cause environnementale et patrimoniale, ont été au centre de la dynamique de sauvegarde de la race.

Aussi, la SEPNB, présidée par Jean-Claude Demaure et déjà gérante de nombreuses réserves naturelles dans l'ensemble des départements bretons, a décidé d'accueillir les animaux dont le Parc voulait se séparer dans une propriété de Donges (le domaine du Bois Joubert, en Loire-Atlantique), et en 1984, un premier troupeau « conservatoire » de 15 vaches fut intégré au sein de cette propriété devenue ferme pédagogique. Soucieux de pérenniser le projet de sauvegarde, ces scientifiques-militants ont créé, en 1992, une association (l'Association de promotion de la race bovine nantaise : APRBN) chargée de mener des actions en faveur de son développement. Enfin, cette institutionnalisation a connu en 1998 une nouvelle impulsion avec la création du Conservatoire des races animales en Pays de la Loire (CRAPAL) que Bernard Denis aura largement contribué à mettre en place.

Cette seconde étape dans l'histoire du projet de sauvegarde de la race nantaise a donc été celle de son institutionnalisation et de sa diffusion qui a conduit des acteurs institutionnels ou encore des « amateurs » plus ou moins extérieurs au monde agricole à acquérir des animaux nantais, le domaine du Bois Joubert offrant dès lors une

vitrine à la race et une « pépinière » pour ceux qui souhaitaient acquérir des spécimens.

Dans un premier temps, ce fut l'image écologique de la race qui intéressa certaines organisations pour répondre à des enjeux proprement environnementaux. Parmi les premières, on retrouve l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCF) qui acheta quelques animaux pour entretenir la réserve du Massereau, à Frossay, située entre Nantes et Saint-Nazaire, au sud de la Loire. La Fédération départementale des chasseurs de Loire-Atlantique (FDC 44) a aussi été parmi les premières institutions à posséder des animaux nantais dans le cadre de l'entretien des zones humides du Lac de Grand-Lieu, au sud-ouest de Nantes⁸. Mais c'est surtout au nord du département et dans les départements bretons que plusieurs institutions ont mobilisé les animaux de race nantaise. Le rôle de la SEPNB a été décisif puisque cette association, fortement implantée en Bretagne en fit largement la promotion auprès de ses partenaires dont certains achetèrent des animaux nantais. En 1991 par exemple, la SEPNB présentait la race nantaise dans le cadre d'une journée consacrée aux races domestiques bretonnes sur le Domaine de Menez-Meur, situé au sein du Parc d'Armorique. C'est à cette occasion que le Parc acheta quelques nantaises. À partir de là, d'autres institutions chargées de la gestion de zones protégées en ont aussi acquis comme la Réserve biologique des landes du Cragou (Finistère) ou à vocation touristique comme le Parc du sentier des Daims à Frossay (Loire-Atlantique). L'investissement de la SEPNB explique finalement l'acquisition de nantaises par des structures à vocation environnementale situées plutôt en Bretagne et autour de Nantes où elle avait ses principaux partenaires.

La dimension de race écologique sert aussi des intérêts plus politiques, notamment en

⁸ Gestionnaire d'une partie du Lac de Grand-Lieu, la FDC 44 est aussi propriétaire d'une exploitation et de plusieurs hectares sur laquelle un agriculteur s'est installé. Il élève aujourd'hui une vingtaine de mères.

termes d'aménagement du territoire. Des collectivités locales ont ainsi saisi l'opportunité d'avoir des animaux nantais comme la Ferme des Plo-mac'h, propriété de la Mairie de la ville de Douar-nenez, toujours dans le Finistère. L'acquisition de cette exploitation, en bordure de mer, a permis à la mairie de contrer la convoitise de nombreux promoteurs immobiliers. Les enjeux d'aménagement du territoire ne sont donc pas étrangers au développement de la race nantaise. Et ce sont principalement des entités situées autour de la ville de Nantes (territoire d'élection de Jean-Claude Demaure) et en Bretagne (territoire avec lequel Jean-Claude Demaure entretenait des relations privilégiées via son passage à la SEPNB) qui ont fait jouer ce rôle à la race nantaise.

Dans un second temps, ces scientifiques-militants ont aussi contribué au renouvellement de l'image de la race elle-même et si elle apparaissait toujours sous l'angle de la « tondeuse écologique », ils ont aussi imprimé une dimension plus patrimoniale au projet, faisant de la race nantaise un « catalyseur de l'identité régionale, un point d'ancrage du patrimoine Nantais ». Cette production d'image a pu par exemple servir aux collectivités locales en termes de marketing territorial. C'est ainsi qu'en 2002, la race nantaise, sur demande du Conseil Général de Loire Atlantique, représente le département au Salon International de l'Agriculture, moment privilégié pour des élus locaux soucieux d'affirmer le dynamisme de leur propre territoire. Cette image de race patrimoniale intéressa notamment certaines collectivités situées à Nantes et dans les alentours. Certaines firent l'acquisition de quelques spécimens (comme la ville de Nantes via la Ferme d'éveil de la Chantrerie). De même, cette dimension intéressa des « amateurs » dont des restaurateurs qui ont intégré de la viande issue d'animaux nantais sur leur carte en insistant sur ce caractère. Certains ont même fait l'acquisition de quelques spécimens qu'ils exposent à proximité du restaurant (comme l'Auberge La fontaine aux bretons, située à Pornic).

Enfin, toujours sous l'impulsion de la SEPNB (puis de Bretagne-vivante) et de Jean-Claude

Demaure, la dimension patrimoniale et écologique de la race a été mobilisée dans le cadre d'enjeux pédagogiques par des institutions au sein desquelles cette structure menait elle-même des projets pédagogiques, comme certains lycées agricoles, telle l'École d'Agriculture de Derval ou le Lycée de Bréhoulou (Finistère), ou encore dans d'autres structures publiques à vocation pédagogique comme la Ferme d'éveil de la Chantrerie. Plusieurs de ces institutions se situent à Nantes et à proximité. La dimension pédagogique du projet de sauvegarde, dans ces zones urbaines, ou à forte influence urbaine, fait plus qu'ailleurs, sens. Enfin, quelques animaux sont venus peupler des écomusées : Écomusée du Pays de Rennes ou plus tard l'Écomusée de la Paysannerie (Ille-et-Vilaine). Au sein de toutes ces institutions, cette race nantaise est très souvent associée à d'autres races locales, bovines ou non, auxquelles ont fait jouer un rôle environnemental, pédagogique mais aussi économique et politique : marketing territorial, gestion du foncier et aménagement du territoire.

Les quelques amateurs qui ont rapidement acquis des spécimens se situent eux aussi majoritairement au nord de la Loire. Ce sont des individus pour qui les questions environnementales et patrimoniales font aussi très largement sens. La proximité géographique et sociologique des organisations ayant acquis des nantaises a joué ici un rôle primordial. En effet, une partie de ces amateurs se recrutent chez des individus possédant un fort capital culturel (enseignant du second degré, professeur d'université, etc.). Ces derniers investissent la nantaise sous l'angle de sa dimension culturelle (un élément du patrimoine nantais) mais considèrent aussi l'acquisition d'animaux comme un acte politique, au sens large du terme, une façon de contribuer (voire d'influer sur) au débat publique sur l'évolution des sociétés modernes : la nantaise joue ici le rôle d'emblème au service du débat sur l'industrialisation, la financiarisation des activités de production et leurs effets néfastes (pollution environnementale, appauvrissement de la diversité biologique et culturelle). Quelques « petits fonctionnaires »

ou salariés on pu aussi acheter quelques animaux (un ou deux). Pour ces derniers, la dimension politique apparaît moins présente, bien qu'ils adhèrent pleinement au projet de sauvegarde de cette « *vielle race locale en perdition* »⁹. Ce sont surtout des individus issus d'une famille d'agriculteurs et qui habitent pour certains d'entre eux encore sur l'ancienne ferme familiale. D'ailleurs, pour eux, la nantaise représente un patrimoine familial, un objet porteur de la mémoire familiale, et permet d'entretenir une filiation avec des générations et un monde agricole auxquels ils n'appartiennent plus, ou plus tout à fait. Le même souci de filiation touche les « amateurs » non agriculteurs, identifiés comme acteur du monde agricole ou agro-alimentaire. La plupart de ces derniers ayant eu des parents agriculteurs.

Très clairement, les premiers propriétaires de nantaises se situaient majoritairement dans la zone d'influence des acteurs du projet de sauvegarde. L'investissement de la SEPBN et notamment de Jean-Claude Demaure a donc constitué un facteur clé de diffusion de la race nantaise autour de Nantes et au nord du département, ainsi que dans les départements bretons. Toutefois, il faut reconnaître que les acteurs du Sud de la Loire et des départements limitrophes, territoires où la race nantaise était historiquement très présente et où les premiers animaux qui ont servi au programme de sauvegarde ont été recensés, n'ont pas cherché à intégrer cette dynamique et à acquérir des animaux. En outre, il apparaît que certains acteurs de l'environnement ou du patrimoine du sud de la Loire et en Vendée aient privilégié de leur côté l'acquisition d'une autre race bovine, elle aussi patrimonialisée et ayant une forte image de race écologique, la race maraîchine. Tel est le cas par exemple de l'Écomusée du marais breton vendéen situé dans le nord de la Vendée, proche du Pays de Retz et à quelques kilomètres seulement de Machecoul et

de Legé, dont les observateurs du milieu du XX^e siècle rappelaient qu'ils étaient incontestablement des « *îlots qui peuvent être considérés comme des berceaux de la race (nantaise)* » (Blain, 1953). Les promoteurs de la race maraîchine et les propriétaires d'animaux de ce type se situent plutôt dans le Poitou, à proximité de Niort. Il semble alors que les acteurs de l'Écomusée du marais breton se soient plutôt tournés vers cette race dont l'implantation plus au sud a semblé être un critère important. L'adjonction du terme « vendéen » à celui de « marais breton » dans les plaquettes de présentation du site (qui est pourtant l'appellation courante) confirme en partie cette « attraction » vers le sud, ou cette « répulsion » pour le nord.

Dans le même temps, ce principe d'attraction-répulsion se retrouve aussi au sein des institutions de promotion de la race nantaise. D'un point de vue institutionnel d'abord, une concurrence entre le CRAPAL (Conservatoire régional des ressources génétiques des Pays de la Loire), qui s'occupe de nombreuses races locales à faible effectif dont la nantaise, et un autre établissement, le CREGENE (Conservatoire des ressources génétiques du centre ouest Atlantique), qui s'occupe notamment de la race maraîchine, semble contribuer à ce clivage d'ordre géographique. En effet, bien que le CREGENE se situe dans la région Poitou-Charentes, le Conseil régional des Pays de la Loire lui consacre une ligne budgétaire depuis sa création (en 2000). Pour certains acteurs du CRAPAL et de l'APRBN, ce soutien financier n'est pas légitime, il grève selon eux la ligne budgétaire qui leur est dédiée par ce même conseil et remet en cause le monopole régional du CRAPAL. Dans ces conditions, les propos tenus par des membres du CRAPAL et de l'APRBN, recueillis dans le cadre d'entretiens semi-directifs, prennent tout leur sens et expliquent en partie leur propension à mettre à distance le sud de la

9 Entretien auprès d'un propriétaire de 3 animaux nantais (facteur, 50 ans), juillet 2005.

Loire. Par exemple, un membre du CRAPAL nous confiait que pour lui, visiter des étables du sud de la Loire s'apparente à « une villégiature »¹⁰ et qu'il laisse volontiers le Pays de Retz, le marais breton et le département de la Vendée à la race maraîchine pour se préoccuper plus largement de la promotion de la race au nord du département, affirmant par là un territoire d'action spécifique au CRAPAL. Lors d'une entrevue moins formelle, il refusait à la race nantaise l'image de race de marais pour marquer encore un peu plus l'inscription de la nantaise au nord de l'estuaire. Toutefois, cette concurrence institutionnelle recoupe sans doute aussi une logique identitaire, la dernière partie de cet article éclairera ce point.

Concernant l'est du département, aucun cli-vage particulier n'a été décelé. Toutefois, cette relative absence d'organisations et d'agriculteurs s'explique par le fait que ce territoire fait partie intégrante de la zone AOC Maine-Anjou. Pour qualifier cette situation, un éleveur, membre de l'APRBN faisait la remarque suivante dans un entretien : « dans l'est du département, la place est déjà prise »¹¹.

3. Dynamique professionnelle et appartenance territoriale des agriculteurs : les agriculteurs du sud et de l'est du département mis à distance

Ce n'est qu'en 1994 et 1995 que les deux premiers agriculteurs professionnels ont intégré quelques nantaises sur leur exploitation. Ces deux agriculteurs sont à cette époque de jeunes éleveurs qui reprennent l'exploitation familiale (de type laitier qu'ils convertissent en allaitant), l'un

à Guérande (ouest du département, à proximité de l'embouchure de la Loire), l'autre à Plessé (nord du département). Ils figurent encore aujourd'hui parmi les deux plus gros éleveurs de nantaises (respectivement 25 et 45 mères). Ces deux éleveurs ont d'ailleurs rapidement pris des responsabilités au sein de l'APRBN (celui de Plessé fut président et celui de Guérande vice-président, tous les deux de 1996 à 2003) et ont joué un rôle important dans la promotion de la race auprès d'autres agriculteurs. L'éleveur situé à Plessé a sans conteste été le plus actif dans ce projet et a largement contribué à sa diffusion, notamment auprès d'autres agriculteurs de Plessé et des environs. Son histoire familiale et son parcours professionnel donnent quelques clés pour comprendre son engagement. En effet, cet éleveur garde un mauvais souvenir des dernières années de l'exploitation familiale, « étouffée »¹² par les acteurs dominants du monde agricole, notamment de l'aval. Reprenant une ferme en difficulté et connaissant lui-même des difficultés au début des années 1990 (*cf infra*), il s'est rapidement engagé dans une agriculture qu'il qualifie de plus « autonome »¹³ et ce à plusieurs niveaux au niveau de la production (passage en Agriculture biologique en 1993), au niveau de la commercialisation (mise en place de la vente directe en 1991), au niveau de son engagement dans des organisations professionnelles (en dehors d'une adhésion à la CUMA locale, il a refusé dès le début tout engagement syndical et en 1999, il cessa même d'être labellisé bio). Dès lors, il fit la promotion de la race nantaise essentiellement auprès de ses « copains paysans »¹⁴, eux aussi partisans d'une agriculture « autonome », « paysanne », plus respectueuse de l'environnement et des agriculteurs. Ces « copains paysans » se situaient à Plessé et dans ses environs, autour de Redon, mais aussi dans les alentours de Blain

10 Entretien, avril 2005.

11 Entretien auprès d'un agriculteur, 12 mères nantaises (La Grignonais, 45 ans), octobre 2009.

12 Entretien auprès d'un agriculteur, 45 mères nantaises (Plessé, 49 ans), octobre 2009.

13 *Ibid.*

14 *Ibid.*

et de Nozay où il côtoyait des agriculteurs adhérents comme lui au GAB 44. Les logiques *d'interconnaissance* et *d'affinités sélectives* expliquent ainsi la diffusion de la nantaise dans cette partie du département et au sud de l'Ille-et-Vilaine. Ces agriculteurs partagent une manière de voir et de vivre le monde agricole, fondée sur une remise en cause du modèle professionnel dominant. Plusieurs facteurs professionnels expliquent d'ailleurs cet intérêt porté à cette race par des agriculteurs situés au nord-ouest du département.

En effet, leur investissement relève d'une dynamique plus professionnelle que culturelle ou environnementale. Si au sein de cette population ayant fait le choix d'intégrer ces animaux (de manière variable, de quelques animaux à une trentaine), plusieurs profils ont été repérés, allant du jeune « héritier », fils d'agriculteur récemment installé, à celui proche de la retraite en passant par le « reconverti » ayant occupé précédemment une autre profession hors de l'agriculture. Pour ces agriculteurs, dont la plupart d'entre eux peuvent être considérés comme des agriculteurs fragilisés, la race nantaise apparaît comme une ressource susceptible de répondre à un ensemble de difficultés qu'ils rencontrent. C'est notamment le cas pour ceux situés au nord-ouest du département (comme l'éleveur de Pléssé précédemment cité). Dans cet espace, à la suite de l'instauration des quotas laitiers en 1984, ils sont nombreux à avoir fait le choix de l'élevage allaitant. Mais les années de crises dites de la « vache folle » des années 1990 et 2000, qui ont entraîné une chute sensible de la consommation de viande bovine et une perturbation durable des marchés, les ont déstabilisé (économiquement et symboliquement) et particulièrement ceux possédant les plus petites fermes. Pour répondre à ces difficultés, plus ou moins marquées selon les agriculteurs, ils ont

fait le choix d'une agriculture qu'ils qualifient de plus « autonome ». L'adhésion au cahier des charges de l'agriculture biologique et la pratique de la vente directe (qui leur permet de sortir des circuits classiques afin de mieux valoriser leurs productions) ont constitué des pistes qu'ils ont largement suivies. Cette recherche d'autonomie se matérialise aussi par des modifications dans le système de cultures, avec notamment le retour à l'herbe, préconisé par le GAB 44 et les CIVAM de la région de Plessé (Bouzillé, 2002) ou encore par une adhésion à des projets collectifs liés à la production, la transformation ou la commercialisation de produits agricoles, nombreux au nord du département (De la Terre à l'assiette à Nozay ¹⁵, Le champ du coq ¹⁶ à Plessé, etc.). C'est au sein de ces collectifs, très présents localement (et en Bretagne), que la race nantaise trouve des agriculteurs captifs. Race présentée comme plus autonome (du point de vue de l'alimentation notamment) et associée à la protection de l'environnement, la nantaise a représenté une opportunité et une ressource sur-mesure, répondant au projet de mise à distance de l'agriculture conventionnelle au profit d'une agriculture paysanne, moins coûteuse et plus rémunératrice, moins dépendante des structures professionnelles classiques. De ce point de vue, elle constitue une race qui leur permet de se (re)positionner (économiquement mais aussi symboliquement) dans un monde agricole auquel ils souhaitent néanmoins continuer d'appartenir. En bref, l'implication de ces agriculteurs dans des dynamiques collectives spécifiques et localisées explique en partie l'ancrage de la race nantaise dans cette partie du département.

Il faut aussi souligner le faible investissement des grandes organisations agricoles, pour ne pas dire l'absence d'intérêt de ces organisations, comme la Chambre d'Agriculture de Loire-At-

15 De la terre à l'assiette est un atelier de découpe de viande multi-espèces créé en juin 2006 par une dizaine d'éleveurs installés dans le nord de la Loire Atlantique.

16 Il s'agit d'une CUMA (Coopérative d'utilisation du matériel agricole), la CUMA Le champ du coq qui a mis en place un site d'abattage de volailles en 2004.

lantique qui aurait pu contribuer au développement de la nantaise sur l'ensemble du territoire. Sur le département de la Loire-Atlantique, la présence de nombreux Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO)¹⁷ et de Certificats de Conformité (CCP) constitue, selon un responsable de la Chambre, un enjeu important et reste la priorité de cet établissement. D'après un responsable du secteur viande bovine, la race nantaise suscite bien un « intérêt personnel » mais pas un « intérêt institutionnel »¹⁸. S'il reconnaît que plusieurs articles ont été publiés dans la revue éditée par la Chambre, *Agri 44*, l'impact de la race nantaise sur la production de viande au niveau du département reste très faible, voire nul. Ce responsable souligne notamment la faiblesse des effectifs, des animaux mais aussi des éleveurs concernés, ainsi que celle du projet collectif qu'il qualifie de « flou »¹⁹.

Si, les logiques professionnelles et institutionnelles participent clairement à orienter la race nantaise plutôt au nord du département, une autre dimension, identitaire celle-là, amplifie cette dynamique d'implantation géographique. En effet, il y a au sein de la population des éleveurs une représentation clivée du département ligérien qui n'apparaît pas comme un espace d'intérêt et de cadre de vie commun. Selon eux, ce département constitue un territoire fragmenté, l'Estuaire de la Loire étant perçu comme une frontière entre le nord du département, que les éleveurs considèrent volontiers comme faisant partie de la Bretagne, et le sud du département, défini comme quasi vendéen (Guyard, 2009). Les indicateurs ne manquent pas pour montrer les différences : ils sont d'ordre architectural, mais aussi culturel (certains éleveurs ont

parlé de différence de « mentalités »). Autrement dit, la Loire-Atlantique n'apparaît pas comme un territoire structurant de leur appartenance culturelle, alors que le discours « officiel » en propose une vision plus homogène en parlant de cette race comme d'un « catalyseur de l'identité régionale, un point d'ancrage du patrimoine Nantais », sous entendant que cette identité existe.

De même, si dans les faits, il existe peu de différences entre les exploitations rencontrées au nord et au sud de la Loire, les éleveurs s'inscrivant tous dans une dynamique d'élevage extensif, privilégiant les ressources disponibles sur l'exploitation et où la nantaise est utilisée dans le cadre d'une production de viande, les entretiens révèlent aussi un clivage d'ordre spatio-professionnel lié à la perception des choix professionnels des agriculteurs. De manière générale, pour les éleveurs du nord, la Vendée, premier département français producteur de viande bovine²⁰, notamment grâce à l'engraissement de jeunes bovins, est perçu comme un département où l'élevage repose sur un engraissement intensif des animaux et où les éleveurs seraient animés par l'unique souhait de produire des animaux lourds, d'élever des « machines à viande »²¹ à base de concentrés alimentaires « douteux »²². *A contrario*, ceux du nord, pratiquant majoritairement un élevage allaitant, considèrent que leur approche est différente puisqu'ils attacheraient une plus grande importance à la capacité des vaches à produire du lait nécessaire à la croissance du veau et privilégient donc une sélection d'animaux mixtes. Ils reprochent d'ailleurs à leurs homologues du sud de ne pas adhérer pleinement à la philosophie du programme de sauvegarde (qui serait de conserver le caractère mixte de la race)

17 À savoir : les Labels rouge blonde d'Aquitaine, limousine, charolaise, bœuf fermier du Maine, bœuf fermier de Vendée, l'AOC Maine-Anjou, et l'agriculture biologique.

18 Entretien, mai 2005.

19 *Ibid.*

20 Agri85, Panorama de l'agriculture vendéenne, mai 2009, 18 p.

21 Entretien auprès d'un agriculteur propriétaire de 5 mères nantaises (La Grigonnais, 54 ans), septembre 2009.

22 *Ibid.*

en privilégiant la recherche, par des choix génétiques, d'animaux au fort potentiel viande²³. De leur côté, les éleveurs de nantaises du sud du département considèrent ceux du nord comme des idéalistes qui font fi des réalités économiques. En outre, pour les agriculteurs, la race nantaise n'est pas au principe d'une appartenance professionnelle spécifique et encore moins à celui d'un territoire nantais.

Aussi, c'est bien une mise à distance des éleveurs du sud qui caractérise aujourd'hui la dynamique d'implantation de la race nantaise chez les agriculteurs professionnels. Ce clivage se trouve accentué par l'existence d'autres projets de sauvegarde de races bovines au sud de la Loire, et notamment la race maraîchine. Au sud du fleuve, c'est cette dernière qui sert de référence quant à la protection des races anciennes, en lien avec la ferme du Daviaud dans le Marais Breton ou encore la Pathenaise dans le bocage vendéen. Un éleveur de nantaise expliquait dans un entretien qu'il laisse volontiers le sud de la Loire (jusqu'au Poitou) à la race maraîchine et dessine un territoire de la nantaise qui va du nord de la Loire au sud de la Bretagne. De la même manière, certains éleveurs impliqués dans l'APRBN délais-

sent volontiers l'ouest du département à la race rouge des prés²⁴ (race exclusive de l'AOC Maine-Anjou). La tenue depuis 1997 d'une fête consacrée aux races locales et à la nantaise en particulier, la « Fête de la race Nantaise et des races locales », qui se déroule au Dresny (commune de Plessé) et qui a lieu tous les 3 ans, contribue sans doute à légitimer cet ancrage au nord du département.

Conclusion

Une des principales propriétés des objets qui se présentent comme des objets patrimoniaux est celle d'être le résultat d'un travail de construction sociale, d'un processus de patrimonialisation. Cette recherche menée sur la race nantaise a l'intérêt de mettre en perspective cette propriété des objets patrimoniaux, ou plutôt patrimonialisés. En orientant la focale sur la diffusion géographique de cet objet patrimonialisé, cette recherche a ainsi permis de mettre au jour les ressorts sociaux de cette construction ; ils sont ici d'ordre politique et institutionnel mais aussi professionnel et identitaire. Ce sont ces logiques sociales qui créent le territoire d'implantation de la nantaise, plutôt orienté vers la Bretagne.

Bibliographie

AUDIOT A., 1995. *Races d'hier pour l'élevage de demain*. INRA Éditions, Collection Espaces Ruraux, 230 p.

BERARD C. et MARCHENAY P., 2004. *Les produits de terroir, entre cultures et règlements*. Paris, CNRS Éditions, 229 p.

BLAIN J., 1953. *La variété bovine nantaise dans l'ouest de la France*. Université de Nantes, thèse de Sciences Vétérinaires, 66 p.

BLASQUEZ F., 2009. *La caractérisation des systèmes d'élevage bovin nantais, une nouvelle étape de la sauvegarde*. Mémoire de fin d'études d'ingénieur de l'ENITA de Bordeaux, 70 p.

BOUZILLE, E., 2002. *L'agriculture à l'épreuve de l'environnement, la diffusion des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. L'exemple du Réseau d'Agriculture Durable*. Université de Nantes, Thèse de doctorat de géographie, ESO-CESTAN-IGARUN.

23 Les critiques portent notamment sur le gène culard qui serait, selon les éleveurs du nord, plutôt recherché par ceux du sud de la Loire. En cela, ils les comparent avec les éleveurs de la race parthenaise (présente en Poitou-Charentes et en Vendée notamment) qui de leur côté exploitent ce gène afin d'obtenir des animaux gros producteurs de viande.

24 Dans le cadre de l'obtention de l'AOC Maine-Anjou, la race du même nom a du être rebaptisée en rouge des prés.

CHAQUIN A. et coll., 1933. *Monographie agricole du département de la Loire Inférieure*. Archives de la DDAF 44, 450 pages.

FRANCOURT M. de, 2002. *Observations sur la population des bestiaux et leurs différentes espèces* [1^e édition 1879]. SPINDLER F. et QUÉMÈNER Y., *Éléments d'histoire des races bovines et ovines en France, ethnozootechnie*, hors série n° 3, pp. 3-16.

GUYARD S., 2008. *Contribution à une sociohistoire de l'élevage professionnel au regard des attributs de la qualité des productions bovines. D'un droit du sang à un droit du sol ?* Université de Nantes, Thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de SUAUD C., 421 p.

GUYARD S., 2009. À qui parle l'estuaire ? Image et appartenance à un territoire fragmenté. Étude auprès d'acteurs investis dans le projet de sauvegarde de la race bovine nantaise. In DESPRES L. (coord.), *L'estuaire de la Loire, un territoire de développement durable ?*, Rennes, PUR, pp. 81-97.

KERVENO Y., 2002. *La Nantaise*. Bruxière-lès-Villiers, Castor et Pollux, 56 p.

LEMAÎTRE Y. et LEMERLE E., 2004. Les « petits ports » de la Basse-Loire ou la « face cachée » de l'estuaire ». Pour une géoarchéologie des estuaires, Cordemais, *AEstuaria n° 5*, éd. Estuarium, 395 p.

MICOUD A., 2003. *La rupture patrimoniale*. Bernin, À la croisée, 173 p.

RENARD J., 2005. Le modèle agricole breton : ses réussites, ses dérives et sa remise en cause (1950-1980). *ESO Travaux et documents*, n° 23, pp. 103-113.

SANSON, A., 1901. *Traité de zootechnie. Zootechnie spéciale : bovidés, taurins, bubalins et zébus*. Tome 4. Paris, Librairie agricole de la Maison rustique, 4^e édition.

ZURCHER C. 1972. *La répartition des races bovines en Loire-Atlantique*, Université de Nantes, Mémoire de maîtrise de géographie, IGARUN.